

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 8e jour du mois de mai 2018 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs Donald Richard, Louis Laurier, Jean-François Perrier, Mesdames Sophie Chamberland et Ginette Sheehy.

Monsieur Dean Brisson, conseiller se joint à la session à 19h20.

Formant tous quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 10 avril 2018.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Dépôt du rapport financier et du rapport de vérification pour l'année 2017.
- 5) Réaménagement de la rue Principale / contrat terrain / approbation travaux – appel d'offres / règlement d'emprunt.
- 6) Approbation des travaux sur le chemin de la Rouge.
- 7) Appel d'offres sur invitation scellement de fissure.
- 8) Appel d'offres sur invitation marquage de la chaussée.
- 9) Appel d'offres sur invitation chlorure de calcium.
- 10) Appel d'offres sur invitation fauchage le long des chemins.
- 11) Période de questions.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 12) Correspondance : Lettre du député - appui financier pour le réseau routier municipal.
- 13) Dépôt du projet de règlement 322-18 décrétant un emprunt de 290 000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf et de l'équipement à neige.
- 14) Avis de motion règlement 322-18 décrétant un emprunt de 290 000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf et de l'équipement à neige.
- 15) Appel d'offres achat d'un camion 10 roues.
- 16) Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal.
- 17) Affectation d'un montant de 116 052\$ provenant de la vente des camions incendies au remboursement de la dette et des intérêts s'y rattachant.
- 18) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes 2017.
- 19) Ajustement des salaires pour les employés-cadres.
- 20) Appel de candidatures pour le CCU et critères de composition du comité.
- 21) Autorisation participation assemblée générale du réseau Biblio le 6 juin au Théâtre du Marais.
- 22) Demande d'aide financière de Bouffe Laurentienne 2000\$ pour l'achat d'un camion réfrigéré.

- 23) Demande de la desserte Notre-Dame-de-la-Merci d'Huberdeau 50\$ feuillet paroissial.
- 24) Campagne de sensibilisation au partage de la route par l'ajout de panneau de signalisation.
- 25) Varia :
 - a) Peinture poste incendie.
 - b) Dévoilement de la gagnante du sondage pour la politique famille/aînés.
 - c) Barrière Calvaire.
- 26) Période de questions.
- 27) Levée de la session.

RÉSOLUTION 105-18
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, soit :

- Retrait au point 5 des sujets approbation des travaux - appel d'offres/ règlement d'emprunt.
- Retrait du point 6.
- Ajout au varia des points b et c.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 106-18
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Ginette Sheehy et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril et de la séance extraordinaire du 24 avril 2018, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2018 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 76-18 à 104-18 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 107-18
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 8505 à 8540 inclusivement, pour un montant de 35 579.64\$ et des comptes à payer au 8/05/2018 au montant de 6 510.97\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 4445 à 4471 inclusivement pour un montant de 13 917.65\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 108-18
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que la mairesse fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur externe et général pour l'exercice financier 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 109-18
RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE / CONTRAT D'ACHAT

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau doit acquérir des parcelles de terrains de : la Caisse populaire des Trois-Vallées, la Commission scolaire des Laurentides ainsi que de la Fabrique d'Huberdeau (Desserte Notre-Dame-de-la-Merci) afin de procéder à des travaux de réaménagement sur la rue Principale;

ATTENDU QUE l'octroi d'un mandat à un notaire est nécessaire afin de faire préparer les documents de transferts;

ATTENDU QUE Me Léliane Villeneuve, notaire, nous a fait parvenir une soumission pour effectuer ce travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que l'offre reçue en date de 3 mai 2018 de Me Léliane Villeneuve, notaire, pour la préparation des 3 actes de cession au montant de 3 438\$ plus taxes est acceptée.

Que Madame Guylaine Maurice, directrice générale, est autorisée à signer lesdits contrats pour et au nom de la municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 110-18
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION SCHELLEMENT DE FISSURE

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 4 fournisseurs, pour des travaux de scellement de fissure sur le réseau routier municipal pour ± 5 000 m.l.;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçu 2 offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le mandat soit octroyé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus basse, soit : Marquage Lignax pour un montant approximatif de 10 175.29\$ taxes incluses.

Nom	Prix au mètre linéaire	Frais de déplacement	TOTAL
Lignes Maska	2.25\$	inclus	12 934.69\$
Cimota inc.	1.78\$	2 000.00\$	12 532.28\$
Lignco Sigma	Aucune offre de soumise		
Magquage Lignax	1.77\$	inclus	10 175.29\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 111-18
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 4 fournisseurs, pour des travaux de marquage de la chaussée sur ± 25 kilomètres;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçu 2 offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Sophie Chamberland et résolu.

Que le mandat soit octroyé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus basse, soit : Lignes Maska pour un montant de 8 910.56\$ taxes incluses.

Nom	Prix au kilomètre	Frais de déplacement	TOTAL
Lignes Maska	310.00\$	inclus	8 910.56\$
Dura-Lignes	545.00\$	inclus	15 665.34\$
Lignco Sigma	Aucune offre de soumise		
Marquage Lignax	N'effectue pas de marquage ponctuel		

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 112-18
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION CHLORURE DE CALCIUM

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs, pour la fourniture de 10 ballots de 1000 kg et sac de 20 kg de chlorure de calcium;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçu 2 offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le mandat soit octroyé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus basse, soit : Sel Warwick au coût de 645.00\$ le ballot et 12.95\$ le sac.

Nom	Prix le ballot 1000 kg	Prix le sac 20 kg
Somavrac	699.00\$	13.60\$
Sel Warwick	645.00\$	12.95\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 113-18

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION FAUCHAGE LE LONG DES CHEMINS

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs, pour des travaux de fauchage le long des chemins;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçu 2 offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que le mandat soit octroyé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus basse, soit : Prévost Déneigement au taux horaire de 82.00\$, ces travaux devront être exécutés début juillet.

Nom	Taux horaire
Prévost Déneigement	82.00\$
Fauchage du Nord inc.	85.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 114-18

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-18 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 290 000\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt du projet de règlement numéro 322-18 décrétant un emprunt de 290 000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues et d'équipement à neige par Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 115-18

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 322-18 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 290 000\$

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, pour adoption, du règlement numéro 322-18 lequel décrète un emprunt de 290 000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues et d'équipement à neige.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 116-18
APPEL D'OFFRES ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENT
À NEIGE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres (SEAO), pour l'achat d'un camion 10 roues, neuf, année 2018 ou 2019 avec équipements à neige.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 117-18
RÉSOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR
RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065
DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 118-18
AFFECTATION D'UN MONTANT DE LA VENTE DES CAMIONS
INCENDIES AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'un montant de 116 052\$ provenant de la vente des camions incendies soit affecté au remboursement de la dette et des intérêts s'y rattachant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 119-18
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL -
REDDITION DE COMPTES 2017

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 120 693\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que la Municipalité d'Huberdeau informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 120-18
PORTANT SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PERSONNEL DE
LA MUNICIPALITÉ ET LES AJUSTEMENTS SALARIAUX

CONSIDÉRANT QUE les 3 employés cadre, soit Mesdames Guylaine Maurice, Karine Maurice-Trudel et Audrey Laflamme, ont été évalués selon les stipulations de la politique d'évaluation du personnel-cadre, politique dûment adoptée par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des évaluations en question démontrent des performances professionnelles à la hauteur des attentes et conformes aux descriptions de tâches respectives;

CONSIDÉRANT le retard accusé dans les salaires payés par la municipalité d'Huberdeau, lorsque comparée à des municipalités de taille comparable pour des fonctions identiques : selon le tableau préparé en date du 29 novembre 2017 faisant partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

- De verser les augmentations de salaire adéquates, et ce, de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2018;
- D'ajuster les salaires de manière à permettre une croisière visant le rattrapage des moyennes de salaires observées dans les municipalités de taille semblable, pour des fonctions identiques (selon le tableau du 29 novembre 2017);
- De témoigner aux employés de la municipalité la reconnaissance du conseil au regard de la qualité du travail accompli.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Monsieur Dean Brisson, conseiller se joint à la session il est 19h20.

RÉSOLUTION 121-18

APPEL DE CANDIDATURE POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET CRITÈRES DE COMPOSITION DU COMITÉ

CONSIDÉRANT le remaniement du règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les changements de personnes au sein du conseil municipal, notamment au chapitre de la responsabilité de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT le désistement de plusieurs des anciens membres du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Sophie Chamberland et résolu.

1. D'émettre un appel de candidatures pour le comblement de 6 postes au CCU;
2. De procéder à l'attribution des postes de manière à comble **autant que possible** l'ensemble des secteurs suivants :
 - a) Le noyau villageois (2 personnes)
 - b) Le milieu rural agricole (1 personne)
 - c) Les villégiateurs (1 personne)
 - d) La protection des cours d'eau et milieux humides (1 personne)
 - e) Les activités de plein air et les sports (1 personne)

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 122-18

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que Madame Sophie Chamberland, conseillère et Madame Carole Lachance responsable de la bibliothèque, sont autorisées à participer à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio qui aura lieu le 6 juin prochain au Théâtre des Marais à Val-Morin, les frais de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 123-18

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE BOUFFE LAURENTIENNE

ATTENDU QUE Bouffe Laurentienne a fait parvenir une demande d'aide financière de 2 000\$ afin de participer à titre de partenaire municipal à l'achat d'un camion réfrigéré neuf pour transporter les denrées alimentaires au comptoir de Mont-Tremblant (la Samaritaine), ainsi que dans 6 autres municipalités;

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a appuyé cette démarche par le dépôt d'une demande de subvention via le fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) et qu'un montant de 20 000\$ a été accordé;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau ne dispose pas du budget nécessaire afin de répondre à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Sophie Chamberland et résolu.

Que la municipalité d'Huberdeau informe Bouffe Laurentienne qu'elle ne peut contribuer à cette demande, celle-ci étant au-delà des capacités financières de la municipalité et qu'aucun montant n'a été prévu en ce sens au budget.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 124-18
DEMANDE DE LA DESSERTÉ NOTRE-DAME DE LA MERCI
D'HUBERDEAU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Qu'à la suite de la demande d'achat de publicité reçue de la Desserte Notre-Dame-de-la-Merci pour la participation au feuillet paroissial, qu'un montant de 50\$ soit accordé pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 125-18
CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU PARTAGE DE LA ROUTE

ATTENDU QU'une demande a été faite pour ajouter sur les routes municipales une signalisation pour le partage de la route avec les cyclistes afin de sensibiliser les utilisateurs;

ATTENDU QUE présentement la Société de l'assurance automobile du Québec procède à une campagne de sensibilisation en ce sens;

ATTENDU QUE cette dépense n'a pas été prévue au budget de signalisation;

ATTENDU QUE le conseil prévoit déposer une demande d'aide financière du fonds de la sécurité routière et que l'achat de tel panneau pourrait être admissible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que cette demande soit refusée, cette dépense n'ayant pas été prévue au budget.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 126-18
PEINTURE CASERNE INCENDIE

ATTENDU QUE la Régie incendie Nord Ouest Laurentides désire procéder à des travaux de peinture à la caserne d'Huberdeau;

ATTENDU QUE les pompiers ont déjà effectué le lavage des murs;

ATTENDU QUE selon l'entente la municipalité doit assumer les travaux d'entretien;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'achat de la peinture nécessaire pour les travaux à effectuer à la caserne incendie d'Huberdeau et qu'il autorise la directrice générale adjointe à faire un transfert budgétaire pour pouvoir couvrir cette dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 127-18
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 19h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau, mairesse.